

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Greffier trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023 le conseil de la municipalité
de Sainte-Sabine a adopté le règlement
2023-11-437 intitulé :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2009-08-308, ET SES
AMENDEMENTS, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE
FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Le présent règlement entre en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau
de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 7^e jour de novembre 2023.

Chantal St-Germain
Directrice générale et
greffière-trésorière